

Demande d'ajout et de suppression d'utilisateurs aux groupes des gestionnaires d'IAM

Avertissement : ce formulaire est à utiliser par des responsables d'administration pour demander l'ajout et/ou la suppression d'un utilisateur dans les groupes relatifs à la gestion des identités et des droits d'accès (portail d'authentification IAM).

Pour rencontrer la demande, le formulaire doit être :

* Correctement et lisiblement rempli, les champs marqués d'un astérisque (*) étant obligatoires.

* Valablement signé et paraphé, soit sur papier, soit électroniquement, le même mode de signature étant utilisé par l'agent et par le responsable.

* Transmis exclusivement par courrier électronique, à l'adresse formulaires@ctie.etat.lu.

Suivi : les suites données à cette demande seront communiquées à l'utilisateur concerné par courrier électronique.

Signalétique de l'utilisateur pour qui la demande est introduite

Identifiants IAM (3 lettres - 3 chiffres)* :

Remarque : Si l'utilisateur ne dispose pas d'un identifiant sur le portail d'authentification IAM, veuillez au préalable prendre contact avec le service du personnel ou le service informatique de votre administration, qui disposent des accès nécessaires pour créer rapidement un tel identifiant.

Nom de naissance* :

Prénom* :

Administration* :

Service :

Téléphone :

Signature manuscrite et date
OU Signature LuxTrust

Chef d'administration autorisant la demande

Nom et prénom* :

Signature manuscrite et date
OU Signature LuxTrust

Avis important

Dans le cadre de sa mission le CTIE accorde l'accès logique aux ressources d'information, tout en respectant les mesures de sécurité prévues par la législation relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel. A cet effet le CTIE peut installer des systèmes de contrôle d'accès logique. Au cas où le demandeur a obtenu par erreur ou omission accès à des données non autorisées il s'abstient d'en faire un quelconque usage et s'engage à avertir directement le CTIE. La conformité à la législation relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel, de l'accès aux traitements sollicités doit être garantie par le demandeur. Tout changement relatif à cette autorisation est à signaler de suite au CTIE.

Demande d'ajout et de suppression d'utilisateurs aux groupes des gestionnaires d'IAM

Prérogatives de gestion dans IAM

Gestionnaire d'identités

- Assigner à l'utilisateur le rôle de gestionnaire d'identités
- Décliner/supprimer à l'utilisateur le rôle de gestionnaire d'identités

Les gestionnaires d'identités ont comme tâche de gérer les identités des utilisateurs de leur entité dans IAM. Ils peuvent créer et bloquer des identités ainsi qu'éditer certains attributs signalétiques et organisationnels des identités.

Gestionnaire de demandes d'accès dans IAM

- Assigner à l'utilisateur le rôle de gestionnaire de demandes d'accès
- Décliner/supprimer à l'utilisateur le rôle de gestionnaire de demandes d'accès

Les gestionnaires de demandes d'accès ont comme tâche d'émettre des demandes d'accès pour les utilisateurs de leur entité au moyen des formulaires en ligne disponibles sur le portail IAM. Note : les demandes d'accès émises ne signifient pas une assignation systématique des accès demandés, les demandes devant toujours être validées par un représentant de l'entité responsable des données.

Rôle de gestionnaire d'enregistrement des dispositifs d'authentification forte

- Assigner à l'utilisateur le rôle de gestionnaire d'enregistrement des dispositifs d'authentification forte
- Décliner/supprimer à l'utilisateur le rôle de gestionnaire d'enregistrement des dispositifs d'authentification forte

Les gestionnaires d'enregistrement des dispositifs d'authentification forte sont habilités à enregistrer des dispositifs (carte LuxTrust provisoire et/ou tokens TOTP) pour les identités des utilisateurs de leur entité. Une formation spécifique est obligatoire pour exercer cette prérogative.

Rôle de réinitialisateur de mots de passe dans IAM

- Assigner à l'utilisateur le rôle de réinitialisateur de mots de passe
- Décliner/supprimer à l'utilisateur le rôle de réinitialisateur de mots de passe

Les réinitialisateurs de mots de passe peuvent à tout moment demander la réinitialisation des mots de passe des utilisateurs de leur entité, et ceci sans passer par le HelpDesk du CTIE. Après une telle demande, le nouveau mot de passe est transmis aux gestionnaires de mots de passe qui doivent le communiquer sans délai à l'utilisateur concerné.

Rôle de gestionnaire de mots de passe dans IAM

- Assigner à l'utilisateur le rôle de gestionnaire de mots de passe
- Décliner/supprimer à l'utilisateur le rôle de gestionnaire de mots de passe

Les gestionnaires de mots de passe sont les personnes qui, après une demande de renouvellement de mot de passe auprès de notre HelpDesk, reçoivent les nouveaux mots de passe et doivent les communiquer aux utilisateurs.

Remarque concernant la répartition des rôles ci-dessus

Pour des raisons de sécurité, le CTIE souhaite appliquer autant que possible un principe de ségrégation des rôles.

Principe de base : Une même personne ne peut pas cumuler le rôle de "réinitialisateur de mots de passe" et le rôle de "gestionnaire de mots de passe".

Cette contrainte s'avérant peu praticable pour les plus petites administrations, une exception est définie.

Principe d'exception : Une même personne peut cumuler le rôle de "réinitialisateur de mots de passe" et le rôle "gestionnaire de mots de passe" à la condition qu'au moins une seconde personne dispose également du rôle de "gestionnaire de mots de passe" pour la même entité/administration.

En cas de signatures manuscrites

Paraphe de
l'utilisateur :

Paraphe du
responsable :